SAINT-HILAIRE ensemble

Bulletin municipal de Saint-Hilaire-du-Harcouët / Janvier 2013 / N°9

Après Ville Fleurie et Station Verte, Saint-Hilaire est labellisée Famille Plus

Point travaux

Culture, tourisme et animations

Ouvrir un commerce mode d'emploi

www.st-hilaire.fr

Annuaire

Urgences

Pompiers 18
Gendarmerie.....17
Samu 15
Gendarmerie 02 33 69 23 70
Hôpital de Saint-Hilaire 02 33 79 44 44
Place de Bretagne

Mairie de Saint-Hilaire

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
02 33 79 38 70 / Fax 02 33 79 38 71
info@st-hilaire.fr

Permanence des élus sur rendez-vous
Secrétariat des élus, 02 33 79 38 80
contact.maire@st-hilaire.fr

Service Etat civil, cimetière, élections
02 33 79 38 75/76

Service Saison culturelle, Associations
02 33 79 38 70

Service Urbanisme, 02 33 79 38 92

Secrétariat Général, 02 33 79 38 91

La Verrière, Art en Bars, Art et Sentiers, Camping
02 33 79 36 46/02 33 49 13 43

Service Communication, Foire et Marchés
02 33 79 38 84

Service Police municipale, 02 33 79 38 83/87

Services financiers, 02 33 79 38 92 > 96

Service Ressources humaines, 02 33 79 38 86

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
02 33 79 38 78

Office de Tourisme, 02 33 79 38 88

Adresses utiles

Communauté de communes, 02 33 79 33 79

Déchetterie, 02 33 91 77 93

Piscine Spadium, 02 33 50 54 30

Maison de la Petite Enfance, 02 33 79 46 10

Maison des Services Publics Sociaux,
Point Information Jeunesse (PIJ)
02 33 69 28 58

Maison des Jeunes Spécimen, 02 33 49 64 70

La Poste, 02 33 79 30 52

Manche Habitat (HLM), 02 33 49 43 97

Sommaire

Edito par Gilbert Badiou 3

Travaux
Opération d'embellissement des façades
Interruption de l'éclairage public 4-5

Environnement
Circuit des ordures ménagères résiduelles
Partenariat avec les lycées Lehec
Zéro déchet sur le marché
Recyclage des sapins
Plans sécurité de la ville 6

Social
Bilan aide à la cantine et projet d'aide aux loisirs
Les Restos du Coeur
Le conseil des séniors en action 7
Ecoles
Financement des écoles privées

Culture et tourisme
Poursuite de la saison culturelle
Informatisation de la billetterie
Ouverture d'une salle du patrimoine à la Verrière
Art et Sentiers : Au fil de l'eau
Saint-Hilaire décroche son 3ème label : Famille Plus 8-9

Associations
La vie des associations à Saint-Hilaire
La Maison des Jeunes s'embellit
30ème édition de la crèche vivante
Ca bouge à Saint-Hilaire
Animations et illuminations de noël
Une patinoire au marché couvert 10-11

Expression politique 11

Economie
Créer un commerce à Saint-Hilaire, mode d'emploi
Fermeture du marché aux animaux
Polyvalence du marché couvert
Foire Saint-Martin 2012 12-13

Du nouveau dans les commerces et les associations 14

Etat civil 15
Pratique

Retour en images 16-17

Agenda - Janvier à juin 2013 18-19

Edito
par Gilbert Badiou

Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Président de la Communauté de Communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët

En ces temps de crise, nous nous devons d'être le plus économes possible tout en maintenant un service public de qualité, toujours aussi efficace et en phase avec les nouveaux outils de l'information et de la communication. C'est pourquoi les services offrent désormais la possibilité aux habitants de demander certains documents administratifs directement sur le site internet. Dans ce même esprit, une newsletter, annonçant les évènements du mois à suivre, est envoyée de façon bimensuelle.

Les restrictions budgétaires peuvent aussi se traduire simplement par une gestion fine, économe et durable, et les exemples seraient nombreux, notamment dans le domaine des ordures ménagères...

Après l'aide à la cantine lancée en septembre dernier destinée aux enfants de la commune, nous avons le projet d'attribuer une aide directe en faveur de la pratique sportive, des loisirs et de la culture.

La ville continue de proposer des lieux d'animations et de nombreuses possibilités de détente. Nous sommes toujours partenaires avec le Conseil Général afin d'offrir une saison culturelle à des prix très avantageux. La Verrière propose également de nombreuses expositions gratuites. La collaboration étroite avec l'Office de Tourisme concourt au rayonnement de notre commune.

Par ailleurs, dans un souci de recherche d'attractivité, la ville a obtenu la labellisation « Famille Plus » qui garantit aux familles et aux touristes des structures d'hébergement, de restauration et de loisir toute l'année sur la commune.

Mon équipe et moi-même souhaitons à toutes et tous une très belle année 2013.

SAINT-HILAIRE ensemble
Biannuel édité par la ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Hôtel de ville
Avenue du Maréchal Leclerc
50 600 Saint-Hilaire-du-Harcouët
Tel : 02 33 79 38 70
info@st-hilaire.fr

Retrouvez ce bulletin en téléchargement dans la rubrique « Mairie » sur le site internet de la ville : www.st-hilaire.fr

Directeur de la publication : Gilbert Badiou

Coordination et conception graphique : Anne Burel
Ont participé à l'élaboration : Les élus, Stéphanie Aunai

Crédit photos :
Mairie, Associations, Jean-Louis Rault, Marie-Madeleine Paris

Impression sur papier PEFC recyclé : Imprimerie des Trois Provinces (I3P)
Tirage : 2700 exemplaires
Dépôt légal : Janvier 2013

Découvrez le site de la ville **www.st-hilaire.fr** en flashant ce code avec votre smartphone

web

Travaux

Aménagement des rues Lapenty/Lecroisey

Réunion publique avec les habitants du quartier

Préalablement au chantier, les réseaux ont été enfouis. Les travaux d'assainissement sont actuellement en cours. L'aménagement de la voirie sera réalisée dans le respect de la réglementation applicable aux personnes à mobilité réduite.

Réunion publique avec les habitants de la rue

Travaux rue Jean Burgot

Un mini-giratoire est en cours de création à l'intersection de la rue Jean Burgot et du Boulevard de Marly afin de sécuriser ce carrefour. Les travaux, consécutifs à l'enfouissement des réseaux, prévoient également l'installation de candélabres et la réfection de la chaussée.

Rue Lucien Lelièvre

Un contentieux est en cours pour des travaux réceptionnés en 2007 avec procès verbal de levée de réserves en décembre de la même année. Des malfaçons sont apparues rapidement. Un expert judiciaire a été désigné par le Tribunal Administratif. Ses conclusions attendues prochainement permettront d'établir les responsabilités des différents intervenants.

Espace Saint-Hilaire

Un dossier administratif a été déposé pour l'aménagement des deux niveaux supérieurs afin qu'ils puissent être utilisés par les associations et les écoles.
L'accessbilité sera également revue avec la création d'une rampe d'accès.

Lotissement de l'Airon

L'autorisation administrative a été délivrée pour la viabilisation de 6 lots. Les travaux de première phase commenceront au printemps 2013 pour être achevés avant l'été.

Ecole Lecroisey

Le gros oeuvre est terminé. L'aménagement des classes existantes se poursuit. La pose de l'ascenseur est imminente. Quant à la cuisine centrale, elle est opérationnelle depuis la rentrée 2012.
L'objectif pour la rentrée 2013 est de poursuivre l'aménagement de la cour et du parking. L'ensemble de l'établissement scolaire sera mis aux normes d'accessibilité en vigueur.

Plans d'eau du Prieuré

Les plans d'eau du Prieuré ont fait l'objet d'un projet global d'aménagement par un cabinet d'étude spécialisé.
Un parking est en cours de réalisation derrière les plans d'eau à proximité de l'arboretum et du Spadium. Des plantations viendront agrémenter l'ensemble. Sa mise en service est prévue au printemps dès que le revêtement définitif des voies de circulation sera réalisé.
Dans le cadre de ce projet, il est également prévu de modifier au printemps 2013 le relief des talus bordant la rue Thomas Riffaudière.

Parcours sportif et fitness en place depuis l'été 2012

Création d'un parking à l'arrière des plans d'eau

Parking du stade

Un parking de 90 places ainsi qu'un accès au stade ont été réalisés. Un portail reprenant le logo de la ville a été réalisé par un ferronnier d'art.

Parking Marly

Un nouveau parking a été aménagé autour du gymnase. La pose des mâts d'éclairage public ainsi que le marquage au sol restent à réaliser. La capacité totale de stationnement autour du gymnase atteindra 50 places.

Gymnase Lecroisey

Des panneaux rayonnants à infrarouge ainsi qu'un panneau d'affichage électronique ont été posés pendant les vacances de la Toussaint. Un confort apprécié par tous les utilisateurs (scolaires et associations).

Les travaux de l'hôpital

Les 17 et 18 décembre, le centre hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët a étudié les projets présentés par 5 groupes du BTP. Le lauréat sera choisi courant février 2013. Il s'agira d'un groupement Entreprise-Architecte-Bureau d'étude qui déposera le permis de construire avant l'été pour un démarrage des travaux prévu début 2014.
Le nouvel hôpital sera en service courant 2015. Nous serons en mesure de vous présenter le dossier finalisé dans le prochain bulletin.

Opération d'embellissement des façades à l'entrée ouest de la ville

La municipalité souhaite accompagner la réhabilitation du bâti existant. Elle apporte depuis 2009 un soutien financier aux propriétaires afin de créer une entrée de ville harmonieuse.

Les travaux concernés doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.
Les aides apportées :
- 20% du coût HT des travaux pour un traitement partiel (façade seule ou menuiseries seules), pour les façades d'habitation, avec un plafond de 2000 euros de travaux.
- 20% du coût HT des travaux pour les interventions portant sur les murs de clôture et les portails, avec un plafond de 3000 euros de travaux.
- 30% du coût HT des travaux pour un traitement complet (maçonnerie, menuiseries et ferronneries) avec un plafond de 4000 euros de travaux.
- 20% du coût HT des travaux pour les devantures commerciales avec un plafond de 3000 euros, majoré de 500 euros pour une enseigne, en accompagnement du projet validé par la commission.

Quels immeubles sont concernés par cette opération ?

Tous les immeubles, façades, murs de clôture et portails situés rue de la République, Rue Roger, Rue d'Egypte et une partie de la place nationale.

Exemple de réalisation

Pour en savoir plus, contactez le service urbanisme de la mairie : 02 33 79 38 92

Interruption de l'éclairage public

La commune a effectué un réglage des horloges d'une partie de son parc d'éclairage public afin de réaliser une extinction nocturne entre minuit et 5h du matin sur les axes secondaires. Elle a également remplacé les lampes des axes principaux pour diminuer leur consommation.

Bilan de l'action sur une année

Gain en consommation : 185 680 kWh/an = réduction de 20% des consommations
Economies réalisées : 9936 euros TTC/an,
Emissions de CO^2 évitées : 22,1 tonnes,
Investissement : coût de remplacement des lampes
Source : Conseil en Energie Partagé (Manche Energie)

Selon l'estimation réalisée par Manche Energie, ces économies pourraient atteindre jusqu'à 18 000 euros. En effet, chaque mât remplacé fait l'objet d'un investissement moins énergivore.

Environnement

Circuit des ordures ménagères résiduelles

La Communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët exerce la compétence collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles depuis le 1er janvier 2012. Sur la commune de Saint-Hilaire-du-Harcouët la collecte est effectuée en fonction des secteurs, une ou deux fois par semaine, les lundis et jeudis. Ces ordures ménagères doivent être présentées en sac à la porte de l'habitation ou au « bout de la voie ». Seuls les déchets ménagers non recyclables sont concernés par cette collecte après avoir trié les emballages ménagers, composté les déchets organiques et déposé les déchets autorisés à la déchetterie. A la fin de chaque collecte les ordures ménagères sont stockées dans des bennes spécifiques au quai de transit situé à proximité des services techniques de la ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Les bennes pleines sont transportées par l'entreprise Veolia Propreté vers l'usine d'incinération de Pontmain (53). Les ordures ménagères y sont incinérées et la chaleur est utilisée pour produire de la vapeur vendue à l'usine voisine pour sa fabrication de lait en poudre. Ainsi la totalité des ordures ménagères résiduelles collectées par la Communauté de communes est valorisée dans l'usine d'incinération de Pontmain.

Zéro déchet sur le marché

La mairie a distribué mercredi 12 décembre un règlement à l'ensemble des commerçants du marché. Il stipule notamment que les emplacements doivent être laissés complétement propres après chaque marché sous peine de contravention.

Partenariat avec les lycées Lehec

Pour en savoir plus, envoyez un email à : ecofire.mini@gmail.com

La mairie et la communauté de communes ont signé avec les lycées technique et professsionnel Claude Lehec un partenariat basé sur le recyclage de leur papier (30kg par structure et par semaine). Pour ce faire, une compacteuse a été achetée par les lycées pour les besoins de la formation MEI (Maintenance des Equipements Industriels) et de la mini-entreprise Ecofire dirigée par les élèves de la seconde générale. Le papier est transformé en bûchettes de chauffage de 8 cm. Constituées uniquement de papier et de sciure, elles allumeront parfaitement votre cheminée. La vente de ce produit permettra notamment aux élèves de financer un voyage.

Recyclage des sapins

Depuis le 28 décembre, deux bennes à sapins sont positionnées, l'une place de l'Hôtel de ville, l'autre place Delaporte.
Elles sont à la disposition des habitants de la ville jusqu'au 31 janvier 2013 pour y déposer leur sapin usagé. Les services techniques de la ville se chargent de les transformer en copeaux.

Plans sécurité de la ville

Conformément aux demandes nationales et préfectorales, la ville a mis en place plusieurs plans d'action afin d'assurer la sécurité de ses habitants.

La loi du 13 août 2004 ayant pour objet la réorganisation de la sécurité civile renforce le rôle de la commune dans ce domaine. Cette loi ainsi que le décret du 13 septembre 2005 ont rendu obligatoire l'adoption d'un plan communal de sauvegarde (PCS) pour les communes faisant l'objet d'un plan de prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN). Le PCS comprend notamment le plan canicule, le plan départemental iode, le plan grand froid, le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) ainsi que le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Plan Canicule

Depuis l'évènement caniculaire de 2003, le dispositif national destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires de vagues de chaleur est annuellement réactualisé.

En conformité avec la demande du Préfet de la Manche, le CCAS recueille les informations relatives à l'identité, l'âge et le domicile des personnes âgées et handicapées qui se font connaître.
Ce registre est destiné à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Plan Grand Froid

Ce plan s'adresse aux personnes vivant dans la rue, aux personnes confrontées à des situations imprévisibles, aux personnes isolées, dotées d'une santé précaire, ou encore ayant un logement dépourvu d'un chauffage adapté. En fonction des températures extérieures, le niveau 1, 2 ou 3 est déclenché. Les mesures mises en place par la commune concernent notamment la tenue d'un registre et la mise à disposition de lieux d'accueil.

Plan départemental « iode »

Le plan départemental « iode » fait l'objet de nouvelles dispositions relatives à la distribution d'urgence des comprimés d'iode en cas d'évènement radiologique. La commune a donc transmis à la Préfecture les nouvelles informations sur les points de distribution ainsi qu'un shéma d'organisation en cas d'alerte.

Pour en savoir plus, contactez la mairie au 02 33 79 38 70.

DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Le Département de la Manche est classé en zone séisme faible. A la demande de la Préfecture de la Manche, le DICRIM est réalisé dans la cadre de l'information préventive des populations et de l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs.

PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)

Il est mis en œuvre à la demande de la Préfecture de la Manche. Il permet de présenter les risques d'inondation, les zones à risques ainsi que les mesures à prendre.

Bilan aide à la cantine et projet d'aide aux loisirs

Social

La municipalité poursuit la conduite d'une politique sociale. Elle a tout d'abord apporté une aide financière aux familles à revenus modestes résidant à Saint-Hilaire-du-Harcouët dont les enfants mangent à la cantine. Le montant de cette aide est calculé en fonction des ressources de la famille (Quotient Familial CAF). Entre 0,50 et 2 euros peuvent être déduits par repas et par enfant. Pour l'année 2012, 35 enfants provenant de 20 familles différentes ont pu bénéficier de cette aide.

La ville souhaite désormais mettre en place à destination de tous les jeunes de 5 à 11 ans (environ 180 enfants) une aide à la pratique du sport, à l'accès aux loisirs et à la culture. Cette enveloppe viendra en complément des cartes Spot 50 du Conseil Général et Cart@too du Conseil Régional qui s'adressent respectivement aux collégiens et aux lycéens.

Centre Communal d'Action Sociale
Rue du Château
02 33 79 38 78

Les restos du Coeur

L'antenne locale des Restos du Coeur basée à Parigny a lancé sa campagne le 29 novembre. Elle se poursuit jusqu'au 21 mars 2013. Les inscriptions ainsi que la distribution ont lieu le jeudi après-midi. Pour tout renseignement, contactez le 06 81 84 08 33.

Le conseil des séniors en action

A titre expérimental, le Conseil des Séniors en partenariat avec le CRIPP/IME de Mortain (Centre de Ressources et d'Innovation au Profit des Personnes/Institut Médico-Educatif) a réalisé trois collectes de déchets verts et de petits encombrants à destination de la déchetterie. Cette action s'adresse aux personnes âgées sans moyen de locomotion. La prestation de traction animale est réalisée par l'école d'attelage le « Faire à cheval ». **L'opération pourra être renouvelée en 2013, appel aux volontaires !**
Contact : Madame Eveline Pelchat, 1ère Adjointe au Maire, 02 33 49 38 78

Ecoles

Financement des écoles privées

Les éléments suivants ont été proposés et adoptés au Conseil municipal du 22 octobre :
1) L'école privée « Immaculée Conception » de Saint-Hilaire-du-Harcouët se voit accorder pour les effectifs des 4 classes maternelles et 10 classes élémentaires faisant l'objet du contrat d'association conclu le 31 janvier 1983, une participation de la ville identique au coût d'un élève de maternelle ou d'élémentaire de ses écoles publiques, calculé en conformité avec le Code de l'Education, par rapport au coût annuel moyen de l'année scolaire N-1.

2) Les modalités de paiement suivantes seront appliquées : Rythme de versement par trimestre scolaire, le versement du forfait sera effectué à terme échu, dans le mois suivant la période de référence et au vu d'un état des élèves inscrits au 15 octobre de chaque année, des états modificatifs seront fournis en cas de changement au cours des trimestres suivants.

Les états présentés devront désigner uniquement les élèves domiciliés à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Concernant les élèves hors commune, l'OGEC traitera directement avec chaque commune concernée, comme le prévoit le Code de l'Education.
Cette délibération est applicable dès la rentrée scolaire 2012/2013 sur la base du coût de fonctionnement pour un élève en maternelle s'élevant à 1361,21 euros et pour un élève en primaire à 390,65 euros.

La délibération votée au conseil municipal du 22 octobre 2012 annule et remplace toutes les délibérations de la commune de Saint-Hilaire-du-Harcouët précédentes de façon à se mettre en conformité avec la loi.

Culture et tourisme

Les volets culture, tourisme et animation ont pris de l'ampleur depuis 2008.

La commission municipale Culture et Tourisme présidée par Martine Guermont-Bernardi a initié de nombreux projets mis en oeuvre par les services de la ville.

De gauche à droite lors de la signature de la convention de partenariat avec la ville de Fougères : Martine Guermont-Bernardi, Présidente de la commission municipale Culture et Tourisme, Jean-Luc Garnier, Marie-Adjoint en charge de la culture, du tourisme, des échanges extérieurs et de l'animation, Louis Feuvrier, Maire de Fougères

Poursuite de la saison culturelle

Après Yves Duteil qui a fait salle comble le 19 octobre 2012, ce fut au tour de deux acteurs très énergiques de présenter «Ex-voto» devant 150 spectateurs. Pas de répit après les animations de fin d'année, retrouvez le spectacle des «Fourberies de scapin» présenté par la compagnie du Kronope bien connue à Saint-Hilaire. Le 15 mars, voyagez en corse avec les musiciens du groupe Alba. Le 16 avril, notez sur vos agendas pour ne manquer, sous aucun prétexte, le fabuleux spectacle «Pss Pss» de la Compagnie Baccalà Clown, qualifié de «parfait» par Jean-Luc Garnier, Maire-Adjoint. Le 7 mai, nous aurons le plaisir d'accueillir la Fanfare Saugrenue dans le cadre d'un partenariat avec Jazz sous les pommiers.
Découvrez également la programmation Connaissance du Monde : Lundi 4 février : Massaïs, Lundi 11 mars : Malte, Sicile et Sardaigne, Jeudi 18 avril : Archipels sauvegardés de polynésie. **Pour les séances de Connaissance du monde, rendez-vous dès 13h20 au Rex pour l'achat des places afin de faciliter l'accès à la salle.**

Informatisation de la billetterie

Depuis cet autommne, Véronique Gilot, en charge des spectacles de la saison culturelle, vend les billets d'entrée via un logiciel de billetterie. Bien pratique pour acheter ses billets à l'avance ou encore les offrir pour les fêtes, anniversaires...Un pas en avant pour la ville et le service culturel qui se professionnalise constamment.

Contact : Véronique Gilot, 02 33 79 38 70, info@st-hilaire.fr

Ouverture d'une salle du patrimoine à la Verrière

La municipalité a le projet de mettre en place, au sein de la Verrière, un espace dédié à l'histoire et au patrimoine de la ville. Lucie Tautain est à la recherche de documents ou d'objets pour compléter ce qui deviendra une exposition permanente.
Pour ce faire, elle lance un appel aux propriétaires de tout élément en lien avec l'histoire de la ville, conservés dans vos maisons, greniers, etc...
N'hésitez pas à la contacter pour un simple moment d'échange, ou encore un prêt ou un don à la ville.

Contact : Lucie Tautain, 02 33 79 36 46, laverriere@st-hilaire.fr

Programme 2013 à la Verrière *(sous réserve de changement)*

- Du 11 au 24 mars : Exposition de photographies (M. Lebreton)
- Du 5 au 19 avril : Exposition artistique (atelier artistique de Saint-Hilaire)
- Du 13 au 19 mai : Exposition art plastique de l'hôpital de jour de Saint-Hilaire
- Du 1er juin au 31 août : exposition par la ville sur le thème de l'eau en partenariat avec des artistes japonaises
- Du 9 au 22 septembre : exposition « Rénov, du contemporain dans du bâti ancien » par le CAUE de la Manche
- Du 1er au 31 octobre : Exposition d'art contemporain (Stanislas)

Art et Sentiers : Au fil de l'eau

Art et sentiers poursuit l'aventure. Pour sa 5ème édition, le parcours de 5km, accessible à pied comme à vélo, permettra de longer quelques points d'eau de la ville.

Du 1er juillet au 31 août 2013, cette animation est gratuite et ouverte à tous. Un document présentant le parcours ainsi que les oeuvres exposées sera à la disposition du public. **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme, place du bassin, au 02.33.79.38.88.**

Saint-Hilaire décroche son 3ème label : Famille plus

Mise en oeuvre et suivi par l'Office de tourisme

Les animateurs du plan d'eau, été 2012

Exposition à la Verrière, visite par une classe

Festival Dessinator

L'origine du projet

L'idée a été émise par le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel qui espérait faire labelliser une commune du Pays, afin de diversifier les vecteurs de communication et d'attractivité. Saint-Hilaire semblait le mieux correspondre. L'idée fit son chemin et fut retenue tant par la mairie que par l'Office de tourisme.

Première étape : Label Station Verte

Avant d'être labellisée Famille Plus, Saint-Hilaire devait tout d'abord faire partie de l'une des trois associations qui gèrent le label convoité, à savoir *Station Verte*, l'*Association Nationale des Maires des Station Classées et des Communes Touristiques*, ou *l'Association des Stations de Montagne Ski France.* La ville et l'office de tourisme se sont dirigés vers le label *Station Verte* dont le cahier des charges était le plus en adéquation avec le profil de la ville. Après une rencontre avec Hauteville sur Mer, la labellisation Station Verte était en marche et a été décrochée en avril 2011.

La démarche Famille Plus

En ce qui concerne Famille Plus, le dépôt du dossier de candidature s'est fait un an après. L'Office de Tourisme a tout d'abord réalisé l'état des lieux des structures et des équipements de la ville afin de vérifier la faisabilité du projet. Cet état des lieux a permis de constater que les critères étaient déjà plus ou moins remplis. L'Office a ensuite rencontré tous les professionnels du tourisme : restaurateurs, hébergeurs et sites de loisir. Toutes les personnes intéressées se sont fait connaître en signant une fiche d'engagement.

Courant juillet 2012, un audit a été réalisé par un cabinet spécialisé, d'abord par téléphone puis lors d'une visite par un client mystère. Le résultat, positif, de l'audit a été annoncé courant septembre. Une restitution basée sur le rapport d'audit a été effectuée en octobre. La première réunion de travail du réseau s'est tenue le 6 décembre ; la participation était bonne avec la présence de 10 prestataires.

Les apports concrets du label

Le label est acquis pour une période de 3 ans. L'objectif, pendant ce laps de temps, est de faire venir un maximum de familles sur la commune. « On espère aussi que de nouveaux partenaires viendront rejoindre le réseau », précise Maud, coordinnatrice Famille plus à l'Office de Tourisme de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Elle pense déjà à la médiathèque ainsi qu'à la ludothèque qui feront croître l'attractivité de la ville. Les restaurateurs ont l'obligation de réserver un accueil personnalisé aux familles. Ils doivent être en mesure de proposer une ou plusieurs activités de loisir aux enfants en bas âge (jeux, livres, coloriages, etc...), ainsi qu'un menu enfant. Ils peuvent en outre proposer des tarifs préférentiels et disposer de chaises et réhausseurs.

Côté hébergement, trois types différents devaient être disponibles sur la commune. Saint-Hilaire a pu se prévaloir des emplacements de camping, des roulottes ainsi que du meublé tourisme disponible au sein de l'Hôtel l'Agriculture.

Les sites de loisir, au nombre de 6 sur Saint-Hilaire, ont l'obligation de proposer des animations pendant les vacances scolaires de noël, de pâques et surtout d'été. Ils peuvent aussi pratiquer des tarifs avantageux pour les familles. Le centre de loisirs doit conserver quelques places disponibles pour les touristes qui arriveraient sans avoir réservé.

Prestataires de la ville labellisés Famille Plus

Office de Tourisme
La Verrière, site de visites
Loisir équestre, prestataire d'activités
Spadium (piscine), prestataire d'activités
Centre de Loisirs, prestataire d'activités
Cinéma Le Rex, prestataire d'activités
Maison des jeunes, prestataire d'activités
Camping Municipal, hébergement
2 Roulottes du camping, hébergement
Le Florivan, restaurant
Anacapri, restaurant
Le Bouche à Oreilles
Le Daminaco, restaurant
Le Mail, restaurant
L'Agriculture, restaurant
Patrick Lepeltier, hébergement

Les projets du réseau

En 2013, le réseau prévoit de lancer un « pack accueil » disponible près de l'Office de tourisme et des lieux d'hébergement. A Pâques, un week end « Famille Plus » sera organisé à destination des familles. Entrant dans le réseau national « Famille Plus », Saint-Hilaire peut échanger et s'appuyer sur l'expérience des référents lors des colloques, mais aussi des autres villes labellisées. Parmi elles, on compte 6 communes en Normandie, dont 2 dans la Manche, Hauteville sur Mer et Agon-Coutainville.

Pour en savoir plus, contactez l'Office de Tourisme :
02 33 79 38 88 office.tourisme@st-hilaire.fr

Associations

La vie des associations à Saint-Hilaire

Il existe environ 80 associations dont le siège est situé sur le territoire de la commune. Relevant de différents domaines (sport, loisirs, social, etc...), leurs activités se complètent et créent en parallèle des actions municipales un véritable dynamisme territorial.

Les associations disposent de deux interlocutrices dédiées, Mikaëlle Seguin Maire-Adjointe en charge de la jeunesse et des sports et Véronique Gilot, employée municipale. C'est auprès de Véronique que les associations réservent les salles de la ville, indiquent les changements de président, etc...Toutes les associations ont été regroupées dans le guide pratique de la ville réalisé en 2011. Certaines mises à jour ont dû être effectuées et sont en ligne sur le site internet. Tous les deux ans, un forum est organisé par l'OC2S (Office Culturel Social et Sportif).
Mikaëlle Seguin a le projet d'élargir le prochain forum à l'ensemble des associations : un beau projet en pespective ! Rendez-vous en septembre 2013.

Réunion « Calendrier des associations », Décembre 2012
A droite Mikaëlle Seguin, Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports
Véronique Gilot, employée municipale, à gauche

Contact : Véronique Gilot, Mairie, 02 33 79 38 70. Pour rencontrer Madame Seguin, merci de prendre rendez-vous auprès de Mme Gilot.

La Maison des Jeunes s'embellit

La Maison des Jeunes relevant de la compétence communautaire s'est dotée d'un nouveau bâtiment modulaire acquis auprès du Syndicat Mixte du Mont Saint-Michel. Ce nouvel espace permettra d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes en doublant la surface.
Contacts : au siège social : 02.33.79.33.76 (le matin)
Au local : 02.33.49.60.37 (pendant les heures d'ouverture)

30ème édition de la crèche vivante

Tout a commencé en novembre 1983 à l'initiative de Albert Lemaréchal, à l'époque Président du syndicat d'initiative et de l'union commerciale. Il souhaitait organiser une crèche vivante. Un mois après, avec l'aide d'une équipe motivée, la crèche vivante était sur pied. En 1986, Patrice Deniau, qui s'occupait déjà des décors devient metteur en scène. La presse viendra saluer ce que le nouveau metteur en scène nommera « la fabuleuse aventure de la crèche vivante ». En 1987 lui vient l'idée de faire lire le texte par un artiste. Europe 1 relève le défi et lui permet d'enregistrer le texte du spectacle par Alain Souchon. Depuis lors, la station de radio soutient le projet en mettant à disposition, gratuitement, un studio et un technicien à chaque nouvel enregistrement. En 1989 se crée le Comité d'animation de la Crèche vivante qui fêtera cette même année le 50 000ème spectateur. Tous les ans, des modifications sont apportées tant au décor qu'aux costumes. En 1996, après Jean Amadou et Maryse, Yves Duteil, Pierre Arditi, Robert Hossein et Marie-France Pisier, Patrice Deniau réalise son rêve quand Jane Birkin accepte de lire le texte. S'ensuivent ensuite les voix de Alain Delon, Françoise Hardy, Roger Hanin, Marie-Christine Barrault, Jacques Gamblin, Edouard Baer, Michel Drucker, Marie-Anne Chazel, Fanny Cottençon. Enfin pour la 30ème édition : Johnny Hallyday ! Le spectacle de la crèche vivante a fait rêver un public très nombreux venant des 36 départements du grand ouest. La « fabuleuse histoire de la crèche vivante » est surtout une formidable aventure humaine. Elle a permis la communion de personnes très différentes tant par l'âge que par la catégorie socio-professionnelle. Quoi qu'il advienne, on parlera encore longtemps de la crèche de Saint-Hilaire-du-Harcouët et de ses passionnés qui auront marqué toute une génération. En 29 ans d'existence, la crèche vivante a accueilli plus de 250 000 visiteurs !!!

Remise de la médaille de Chevalier des arts et des lettres à Patrice Deniau en 2010

Repas de la « grande famille » de la crèche vivante 30 décembre 2012

Le mot du Maire

La grande famille de la crèche vivante s'est réunie à nouveau fin décembre pour la 30ème édition. Je respecte pleinement le choix de Patrice Deniau de se retirer mais je ne peux que le regretter. C'est tout d'abord grâce à lui, à son dynamisme et à son talent de metteur en scène que ce merveilleux spectacle de la crèche vivante s'est installé dans le temps et a rayonné au-delà des frontières du territoire. C'est aussi grâce aux nombreux et dévoués bénévoles. J'en appelle à une âme inspirée et aussi talentueuse pour reprendre le flambeau.

Gilbert BADIOU,
Maire et Président de la Communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Animations et illuminations de noël

De nouvelles illuminations de noël ont été mises en place cette année Place Saint-Michel et Place nationale (Photo de droite). En 2013, des surprises sont encore à prévoir !

Ci-dessous, quelques photos du marché de noël : inauguration en présence du groupe Taraf Tukur, stand de l'association Speranta Roumanie, stands des exposants.

Une patinoire au marché couvert

La municipalité vous propose une animation pendant les vacances de février. Ainsi, une patinoire sera installée au marché couvert du 23 février au 1er mars 2013. Des patins seront loués pour que petits et grands s'exercent au patinage !

A vos patins !

Expression politique

L'article L.2121-27-1 du code des collectivités territoriales stipule de réserver un espace d'expression aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, et ce, dans les bulletins d'informations générales diffusés par les communes de plus de 3500 habitants.

Les élus de l'opposition municipale n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

Economie

Créer un commerce à Saint-Hilaire, mode d'emploi

Les futurs commerçants et artisans du secteur disposent de différents interlocuteurs et outils pour les accompagner dans le montage de leur projet. Ils les aideront à dégager une analyse fine dans le respect des objectifs principaux : rentabilité, durabilité et cohérence du projet.

Un accompagnement par la documentation

Une des difficultés rencontrées par le futur artisan ou commerçant est la recherche d'un local ; il pourra consulter :
- la bourse d'offres de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : www.transcommerce.com
- la base de données nationale de reprise d'affaires artisanales réalisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : www.bnoa.net
- la bourse d'opportunités de Oseo : www.oseo.fr
- les syndicats professionnels relevant de sa profession
- l'Agence pour la Création d'Entreprises (APCE) qui comporte une mine d'informations méthodologiques et dispose d'une large palette d'outils
- Il pourra également prendre contact avec le Service Communication et Développement Territorial de la mairie de Saint-Hilaire-du-Harcouët au 02 33 79 38 84.

Un accompagnement par les professionnels et les acteurs du territoire

Différents interlocuteurs sont présents sur le secteur pour rencontrer et accompagner les futurs artisans et commerçants dans leur projet :
- La CCI vous accueille sur rendez-vous lors d'une permanence tous les lundis matin à la Maison des entreprises de Saint-Hilaire (RDV à prendre au 02 33 91 33 91). Des présentations collectives sont également possibles.
Les représentants de la CCI pourront vous présenter le profil du territoire saint-hilairien, les activités représentées ou non, les besoins mais aussi une approche financière et juridique avec une lecture de bail commercial, une analyse de bilan, étude de faisabilité, approche prévisionnelle, formation sur les taux de marge, etc....
- La CMA est présente le 2ème mercredi de chaque mois à la Maison des entreprises de Saint-Hilaire : RDV individuel ou en collectif, renseignements au 02 33 76 62 62
- Vous pouvez également contacter l'UCA 2000 (Union des Commerçants et Artisans de Saint-Hilaire). Co-présidents : Ludovic Lefras au 02 33 49 12 06 et Jérôme Souchu au 06 07 78 40 56.
- La nouvelle Fédération pour la dynamisation du commerce et de l'Artisanat du Mortainais qui regroupe l'UCA 2000, mais aussi l'UCIA Barenton - Saint-Cyr-du-Bailleul, l'UCIA Sourdeval, l'UCIA Mortain, le Comité d'animation du Teilleul, l'UCIA Ger et le Comité d'animation de Saint-Georges-de-Rouelley, peut également orienter les créateurs. Contact : Doriane Judic, CCI Centre et Sud-Manche, 02 33 79 33 70

Fermeture du marché aux animaux

Point presse avec Gilbert Badiou, Maire, Philippe Portier, gérant du bar, Charles Olivier et Norbert Anfray, Services Techniques de la ville

A l'image de bien d'autres marchés de la région, le nombre d'animaux présentés le mercredi au marché couvert n'a fait que baisser. Il est passé de 950 chaque mercredi au plus fort des premières années à une douzaine aujourd'hui. C'est à partir de l'épizootie de la fièvre aphteuse de 2001 que le marché a commencé à décliner fortement. A cela s'ajoute le fait que les commerçants traitent de gré à gré sur les exploitations. C'est ainsi que les coûts de fonctionnement, notamment en termes de personnel, s'avèrent très élevés proportionnellement aux recettes générées.
Tant la FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux) que la FMBV (Fédération des Marchés de Bétail Vif) déplorent cette issue mais sont conscientes des charges disproportionnées de la commune par rapport aux flux d'animaux. La commission consultative « Foire et Marchés » est informée depuis longtemps de cette difficulté ; les syndicats y siégeant donnent également leur accord en la matière. Lors de la séance du 10 décembre 2012, le conseil municipal a voté la fermeture du marché. Un point presse a été organisé le mercredi suivant en collboaration avec Monsieur Philippe Portier qui gérait le bar du marché couvert depuis sa création.

Polyvalence du marché couvert

Cependant, dans le domaine des foires et marchés et du souci constant de soutenir le développement économique, d'autres projets ont vu le jour comme la foire aux broutards en avril qui devrait s'étoffer en 2013, le marché du 13 juillet, les marchés à la Verrière, la création de la commission consultative « Foire et Marchés ».
La foire de la Saint-Martin au marché couvert sera maintenue, tout comme les concours agricoles. Le marché couvert a vocation à devenir de plus en plus polyvalent. Il accueille déjà de nombreuses manifestations notamment associatives : salon de l'auto du Rotary, kermesse des écoles, jumping, concerts, etc...

Foire Saint-Martin 2012

Une édition renversante !

Inauguration de la Foire Saint-Martin 2012

Escadron de 6 cavaliers de la Garde Républicaine

Fête foraine

Fête foraine

Spectacle d'échassiers le dimanche

Le point sur...

Du nouveau dans les commerces et les associations

Le Temps d'une pause

124, rue Lucien Lelièvre
02 33 49 98 91

Venez faire une pause dans le nouvel établissement coloré et chaleureux situé rue Lucien Lelièvre. La sympathique Catherine GOHIN, propriétaire du bar brasserie jeux « le temps d'une pause » vous propose un plat du jour le midi, des plats à emporter ainsi que des soirées à thème. Cuisine et moment de convivialité assurés.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h
Fermeture le dimanche

Boulangerie au P'tit Bonheur

58, place nationale
02 33 49 13 27

Reprise de la boulangerie « Au p'tit Bonheur », 58 place Nationale. Avec leur vingt et un an d'expérience professionnelle, Chantal et Philippe LEDEVIN vous accueillent et vous proposent une grande variété de pains, de pâtisseries et de pièces montées à thème pour vos cérémonies. Venez également vous régaler avec la gamme de chocolats faits maisons.

Ouvert du mardi au dimanche de 7h à 20h
Fermeture le lundi

Association Krav maga

02 33 49 23 82

Depuis septembre 2012, une nouvelle association sportive vous est proposée « Krav Maga » (combat rapproché en hébreu). Le krav maga est une méthode de self défense moderne et décomposée en trois parties :
1. La self défense (Apprentissage de techniques simples et efficaces pour neutraliser un agresseur qu'il soit armé ou non. Apprentissage des techniques de percussions, de projections (judo), de clef articulaire (aïkido) et de technique au sol (judo- ju jitsu brésilien).
2. Le combat : Techniques pieds/poings/sols.
3. La condition physique : La pratique de krav maga est une excellente façon de travailler sa condition physique à travers la musculation spécifique, le cardio, les circuits training. Vous apprendrez la stratégie et les attitudes à avoir en situation d'agression.

Chaque samedi de 9h30 à 11 h
Salle des préfabriqués, rue des écoles

Association Jogg'Hilaire

02 33 49 15 21

Amateur de course à pied, rejoignez la nouvelle association « Jogg' Hilaire » pour le plaisir de la discipline dans un esprit de groupe et de convivialité.
Retrouvez les membres de l'association le mercredi à 18h30 et le samedi à 11 h au plan d'eau pour des entraînements en groupe afin de partager un moment agréable et d'améliorer vos performances en toute sécurité ! L'association vous propose également de participer aux différentes courses locales.

Le dimanche 9 juin 2013, l'association organise sa première course d'une distance de 9,950 km. Vivez la passion de la course ou venez encourager les coureurs.

Chaque mercredi à 18h30 et le samedi à 11 h

Etat civil

Avis de naissance
De mai à novembre 2012

KARAM Louise le 04/05/2012
LENGRONNE Inès le 09/05/2012
PELLERIN Mathis le 20/05/2012
AUVÉ Lylie le 22/05/2012
DUFOUR Diego le 24/05/2012
SAWICKI Olivia le 25/05/2012
FAUVEL Nolan le 26/05/2012
GEROUARD Ninon le 30/06/2012
MOREAU Mahé le 22/07/2012
CHERBONNEL Corentin le 20/08/2012
GAUTIER Singly le 20/08/2012
JERGAN Malole 25/08/2012
BRESNU Lorenzo le 31/08/2012
GUILLARD Laia le 01/09/2012
LESELLIER Lucas le 06/10/2012
JOLY Noah le 10/10/2012

Voir et être vu à Bicyclette
Une question de bons sens

La période hivernale est arrivée. Les nuits sont plus longues et les conditions météorologiques sont souvent délicates (brouillard, neige, gel…).

Vérifier entre autres avant l'hiver le système d'éclairage du vélo de votre enfant qui se rend à l'école est donc primordial. Nous constatons malheureusement que la plupart des élèves utilisant ce mode de transport, le font sur des engins dépourvus de système d'éclairage ou dont celui-ci est en panne. Plus encore que de voir, être vu est essentiel pour éviter l'accident.
Le code de la route stipule que la nuit (ou le jour lorsque les circonstances l'exigent), tout cycle doit être équipé d'un système d'éclairage : une lumière jaune ou blanche à l'avant, un feu rouge à l'arrière (article R.313-18, 19 et 20).

Attention, ces règles sont applicables à tous les cycles, y compris aux vélos tout terrain, dont l'éclairage peut être amovible. L'absence de l'un de ces équipements rend le cycliste passible d'une contravention.
• Il est rappelé que le gilet fluorescent jaune ou orangé est recommandé en agglomération et obligatoire hors agglomération.
• Le port du casque par le cycliste est fortement recommandé pour éviter les traumatismes crâniens en cas d'accident.
• Enfin, il est rappelé aux cyclistes que les trottoirs ne sont pas des pistes cyclables. Seuls les enfants jusqu'à 8 ans y sont autorisés.

Message de la police municipale

Pratique

Inscription à la newsletter
Ca bouge à Saint-Hilaire !

La mairie a lancé depuis octobre une newsletter bimensuelle présentant les événements du mois à suivre. Inscrivez-vous en ligne sur le site de la ville : www.st-hilaire.fr.

Etape 1 : connectez-vous sur www.st-hilaire.fr puis cliquez en haut à gauche sur «*S'inscrire à la newsletter* ».
Etape 2 : inscrivez-vous en remplissant le formulaire. N'oubliez pas de valider.

Accueil des nouveaux arrivants

Vous arrivez à Saint-Hilaire-du-Harcouët, venez en mairie retirer les brochures d'information sur la ville et les envions : Guide pratique de la ville, Agenda de la Saison culturelle, Guide touristique, Guide pratique de la communauté de communes, etc....

Concours des Maisons fleuries 2013

Les inscriptions pour le prochain concours des maisons fleuries auront lieu en mairie entre le 15 avril et le 15 juin 2013.
Contact réglement et inscriptions :
Mairie de Saint-Hilaire-du-Harcouët : 02 33 79 38 74
communication@st-hilaire.fr

Les Services Techniques vous informent : Nourrir les oiseaux en hiver

En hiver, les oiseaux consacrent la quasi-totalité de la journée à la recherche de nourriture, notamment pour résister au froid. Leurs besoins énergétiques pour maintenir leur température corporelle augmentent, tandis que les ressources alimentaires diminuent.
Quand et à quelle fréquence les nourrir ? Dès les premiers jours de gel persistants. Il faut arrêter progressivement le nourrissage dès que le temps se radoucit, vers le mois de mars.
Le nourrissage doit être constant et régulier car les oiseaux prendront l'habitude de visiter vos mangeoires à des moments précis dans la journée.
Au niveau de la quantité, il faut être raisonnable. Un nourrissage intensif peut attirer les oiseaux en nombre excessif, notamment des animaux grégaires (moineaux, étourneaux, pigeons,...) et provoquer des comportements agressifs, les plus gros chassant les plus petits. La quantité doit varier en fonction des conditions climatiques.
Ne jamais donner d'aliments salés, de pain sec ou de biscottes, de déchets de pâtisserie, de noix de coco desséchée qui gonfleraient et provoqueraient des déréglements digestifs. Le lait est également interdit, tout comme les larves de mouches, les graines de lin et de ricin.

Retour en images

Festivités du 13 juillet 2012

Feu d'artifice aux plans d'eau
Présentation de véhicules de collection sur le parvis de la mairie

Réunion bilan estival
Octobre 2012

Art en Bars
Septembre 2012

Concert de Yves Duteil
Octobre 20112

Jumping, Octobre 2012

Le monde agricole en un tour...de tandem
Pauline et Arnaud FRANCOIS

Exposition avicole
Octobre 2012

Election Miss Normandie
Novembre 2012

Concours agricoles,
Foire Saint-Martin 2012

Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie de la guerre d'Algérie
Décembre 2012

Le soutien du Conseil des séniors
lors des expositions à la Verrière

Inauguration de l'exposition
sur les crèches du monde
à la Verrière, Décembre 2012

Agenda

JANVIER

Lundi 14 : Séance filmée de Connaissance du Monde : Barcelone et les Iles Baléares, Ambiance de la méditerranée, séance à 13h30 et 20h30, salle le Rex.

Samedi 19 : Repas des ainés, salle des Fêtes.

Mardi 22 : Théâtre, « Les Fourberies de Scapin », Compagnie le Kronope à 20h30 salle le Rex.

Dimanche 27 : Loto du Collège Jules Verne, salle des Fêtes.

Mercredi 30 :
• Thé dansant par le foyer du Lycée Technique Claude Lehec, salle des Fêtes.
• Concours de belote, Lycée de la Baie du Mont Saint Michel (LEPA), route de Fougères à 13 h.

FEVRIER

Lundi 4 : Séance filmée de Connaissance du Monde, « Massaïs, les Seigneurs de l'Afrique », séance à 13h30 et 20h30, salle le Rex.

Vendredi 8 : Concours de belote par le Club de l'Amitié, salle Yvonne Lefort.

Samedi 9 : Tournoi de judo par le Tatami Saint-Hilairien, complexe Marly.

Jeudi 14 : Opération Saint-Valentin par UCA 2000.

Samedi 16 :
• Carnaval des Ecoles Publiques, salle des Fêtes
• Troc accessoire de mode, atelier fabrication de bijoux de 12h à 14, Maison des Jeunes

Dimanche 17 : Thé dansant par L'APE du Collège Jules Verne, salle des Fêtes.

Lundi 18 : Don du sang, salle Yvonne Lefort.

Samedi 23 :
• Du 23 février au 1 er mars, patinoire artificielle, marché couvert Marly.
• Prix ouverture « Elite Nationale » par le VCH Saint-Hilairien.

Dimanche 24 : Prix ouverture « 3ème Junior Départemental ».

CONNAISSANCE DU MONDE
À L'ÉCRAN, UN FILM - SUR SCÈNE, L'AUTEUR
Lundi 4 février, 11 mars et 18 avril 2013

MARS

Samedi 9 : Loto par l'Association des Jumelages, salle des Fêtes.

Dimanche 10 :
• Course cycliste « Minimes – cadets » par le VCH Saint-Hilairien.
• Thé dansant par le SHVL Football, salle des Fêtes

Lundi 11 :
• Séance filmée de connaissance du Monde «Malte Sicile, Sardaigne, histoire d'iles», séance à 13h30 et 20h30, salle le Rex.
• Bourse aux vêtements par l'association du Temps libre Créatif du 11 au 14 mars (1er jour des dépôts des vêtements, 12 et 13 vente et 14 reprise des invendus), salle des Fêtes.

Vendredi 15 : Spectacle « Ville en Scène », voix et musique de Corse « Alba » à 20h30, salle le Rex.

Concert de Alba, Musique corse Vendredi 15 mars au Rex

Samedi 16 : Opération cinéma par UCA 2000.

Du samedi 16 au dimanche 17 : Festival de la bande dessinée « DESSINATOR », thème « L'Asie », salle des Fêtes.

Jeudi 21 : Concours de pétanque, stade.

Samedi 23 :
• Repas dansant Amicale des Sapeurs Pompiers, salle des Fêtes.
• Portes ouvertes des écoles Immaculée Conception.
• Troc «tout», on vide nos placards de 12h à 14h à la Maison des Jeunes

Du samedi 30 au dimanche 31 : Fête Famille Plus par l'Office du Tourisme, marché couvert ou salle des Fêtes (à définir).

Dimanche 31 : Concours de pétanque, stade.

AVRIL

Lundi 1 er : Thé dansant par l'association « Art et Loisirs » de Chèvreville, salle des Fêtes.

Du mercredi 3 au vendredi 5 : Théâtre, « Le songe d'une nuit d'été » par l'Elan Artistique adulte, salle le Rex.

Vendredi 5 et samedi 6 : Foire de printemps avec la foire aux broutards le vendredi au marché couvert.

Mercredi 10 : Théâtre « Le songe d'une nuit d'été » par l'Elan Artistique adulte, salle le Rex.

Vendredi 12 : Théatre « Le songe d'une nuit d'été » par l'Elan Artistique adulte, salle le Rex.

Samedi 13 :
• Repas dansant par l'Amicale Réunionnaise, salle des Fêtes.
• Théâtre « Le songe d'une nuit d'été » par l'Elan Artistique adulte, salle le Rex.

Dimanche 14 :
• Braderie par l'APE des écoles Publiques, marché couvert.
• Du 14 avril au 12 mai, jeu de piste sur l'eau « Au printemps, la Normandie se découvre » par l'Office de Tourisme.

Mardi 16 : Spectacle « PSS PSS » par la Compagnie Baccalà Clown à 20h30 salle des Fêtes.

Mercredi 17 : Quinzaine de printemps par l'UCA 2000 du mercredi 17 au 27 avril 2013.

Jeudi 18 : Séance filmée de connaissance du Monde « Archipels sauvegardes de Polynésie » séance à 13h30 et 20h30, salle Le Rex.

Vendredi 19 : Concert de printemps avec les Ecoles du Sud-Manche par le conservatoire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, salle des Fêtes.

SUITE AVRIL

Dimanche 21 : Thé dansant par le Club de l'Amitié, salle des Fêtes.

Lundi 22 : Don du sang, salle Yvonne Lefort.

Samedi 27 : Repas de la confrérie international du Trou Normand, salle des Fêtes.

Dimanche 28 :
• Méchoui par la Société de chasse, terrain des Vallons.
• Tournoi régional de tennis de table, salle Marly.

MAI

Samedi 4 :
• Arrivée du tour de la Manche.
• Championnat de pétanque, Marché couvert.
• Spectacle « Paulo », par le Rotary, salle le Rex.

Dimanche 5 :
• Départ du Tour de la Manche.
• Championnat de pétanque, Marché couvert.

Mardi 7 : La Fanfare « La Saugrenue », Jazz sous les Pommiers avec le collège Jules Verne à 20h30 salle le Rex.

Jeudi 9 :
• Profession de foi.
• Tournoi des Jeunes par SHVL Football, stade municipal.

Samedi 11 : Journée « Enfant roi » par l'UCA 2000, marché couvert.

Dimanche 12 : Trophée départemental, école de cyclisme du vélo club Saint-Hilairien, marché couvert.

Vendredi 17 :
• Tournoi tennis de table corpo, complexe Marly.
• Théatre « Tout est bien qui finit bien » par l'Elan artistique junior, salle de la Pêcherie.

Samedi 18 :
• Théatre « Tout est bien qui finit bien » par l'Elan artistique junior, salle de la Pêcherie.
• Mob Cross Lycée Technique, terrain des Vallons.

Dimanche 19 :
• Mob Cross Lycée Technique, terrain des Vallons.
• Thé dansant SHVL Football, salle des Fêtes.
• Profession de foi

Lundi 20 : Thé dansant par l'association « Art et loisirs » de Chèvreville, salle des Fêtes

Mardi 21 : Concours de pétanque, marché couvert.

Vendredi 24 et samedi 25 : Théâtre « Tout est bien qui finit bien » par l'Elan artistique junior, salle de la Pêcherie.

Dimanche 26 : 1ère Communion.

JUIN

Samedi 1er :
• Salon de l'auto par le Rotary, marché couvert.
• Marché artisanal organisé par l'OC2S, maison des jeunes.
• Journée pêche aux plans d'eau.

Dimanche 2 :
• Salon de l'auto par le Rotary Club, marché couvert.
• Fête Dieu, salle des Fêtes.
• Journée pêche aux plans d'eau.

Samedi 8 : Journée des débutants du SHVL Football, stade municipal

Dimanche 9 : Course 10 km par l'Association Jogg'Hilaire aux plans d'eau.

Lundi 10 : Don du sang, salle Yvonne Lefort

Samedi 15 : Gala de Judo par le Tatami Saint-Hilairien, complexe Marly.

Dimanche 16 :
• Kermesse des Ecoles Publiques, marché couvert.
• 1 ère Communion.

Lundi 17 : Concours gastronomique de la Meilleure saucisse organisé par la Confrerie des Vikings, marché couvert.

Samedi 22 :
• Fête de la Musique, centre ville.
• Gala de majorette, complexe Marly.

Lundi 24 : Vente de génisses, marché couvert.

Vendredi 28 et samedi 29 : Spectacle de fin d'année par le Conservatoire, salle des Fêtes.

Dimanche 30 : Relais pédestre.

Spectacle Pss Pss par la compagnie Baccalà Clown
Mardi 16 avril 2013 à la Salle des Fêtes

La Municipalité
vous présente ses
Meilleurs vœux
pour l'année 2013

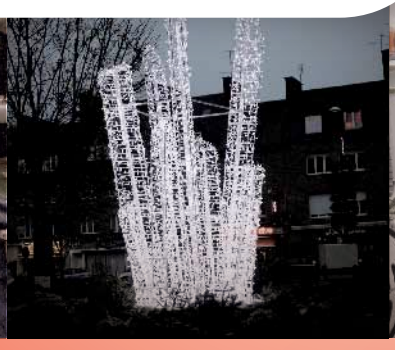

Saint-Hilaire-du-Harcouët,
ville nouvellement labellisée « Famille Plus »

Saint-Hilaire du-Harcouët
Carrefour des 3 Provinces

Famille Plus
VIVRE ENSEMBLE